

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

PRO · CHRISŒO · SVMPŒISŒIS · SPIRITVALIS · MILITIAE

4ème Année — Octobre 1876.

No. 1.



GRATIA · MV · IMPENSIS · VOBIS · DILECTI · FILII · QUI · POSITO · GLADIO · QVED ·

SACRAMENTUM · ET · ARMA · LVICIS · AC · VS · IŒIA · FORŒI · ER · REGI · IN · RECORDANDIS ·

LECTORE · LAŒINE · DE · PICIX · A · L'VNION · ALLEŒ · 25 · JAN · 1873 ·

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le " Bulletin " est mensuel.— Le jour de publication est fixé au 25 de chaque mois.
L'abonnement est annuel et strictement payable d'avance :

| | |
|--------------------------|--------------|
| Pour le Canada..... | \$1.00 |
| Pour les Etats-Unis..... | 1.50 (en or) |
| Pour l'Etranger..... | 2.00 (en or) |

Prière d'adresser franc de port, tout ce qui regarde l'administration et la rédaction du journal, à M. ED. HURTUBISE, au Casino de Montréal, No. 31, Rue Côté.

UNION-ALLET.

OFFICIERS EN CHARGE POUR L'ANNÉE 1876-77.

| | |
|-----------------------------|---------------------------|
| Président-Général..... | MM. ALFRED PRENDERGAST. |
| Vice-Président-Général..... | EM. TASSÉ. |
| Trésorier..... | E. HURTUBISE. |
| Secrétaire..... | J. B. MONIER. |
| Assistant-Secrétaire..... | LUCIEN FORGET. |
| Aumônier..... | M. le Chanoine E. MOREAU. |

CONSEILLERS.

| |
|--|
| MM. G. A. DROLET, A. LAROCQUE, N. RENAUD, JOS. MCGOWN, N. HUDON-BEAULIEU, L. DESCARRIES, P. HÉBERT, CHAS. CARON. |
|--|

VICE-PRÉSIDENTS LOCAUX.

| | |
|---------------------|-----------------|
| Montréal..... | MM. A. COUTURE. |
| Québec..... | |
| Trois-Rivières..... | JAS. BARNARD. |
| Ottawa..... | EM. TASSÉ. |
| St. Hyacinthe..... | ALF. FRANCOEUR |
| Rimouski..... | |
| Manitoba..... | CHAS. DECASES. |
| Piopolis..... | A. CHAMPAGNE. |

"Le Casino de Montréal."

Pour compléter l'aménagement de cette Institution, les Directeurs ont fait construire une annexe à la Salle de Billards, où les amateurs d'écriture, de boxe et de bâton, pourront s'en donner et en recevoir, à cœur joie.

Le maître d'armes donne des leçons tous les Lundis, Mercredis et Jedis soirs de 8 à 11 heures. Le professeur de boxe, les Mardis, Jedis et Samedis aux mêmes heures.

Il faut être membre du Casino pour s'inscrire comme élève.

Les membres désireux de suivre les cours d'es rime et de boxe devront s'entendre avec les Professeurs pour les conditions, qui sont des plus libérales.

ADMISSION AU CASINO—\$10.00 de droit d'entrée. \$4.00 de souscription annuelle—donnant droit de 9 heures A. M., à minuit, à deux tables de billards, à la chambre de nouvelles, aux salons de jeux et de conversation, au Piano et à la salle de tir.

Les Zouaves ne paient pas d'entrée leur contribution annuelle est de \$4 et ils sont invités à se prévaloir de ces avantages exceptionnels.

Bureau des Directeurs du Casino pour l'année 1876.

N. RENAUD, Président.

ANASTASE PLAMONDON, Sec.-Trés. et

Administrateur.

| | |
|--------------------|----------------------|
| CHAN. EDM. MOREAU, | } Membres du Comité. |
| G. A. DROLET, | |
| J. O'CONNOR, | |
| T. FOGARTY, | |
| E. TURGEON, | |
| S. E. GLOBENSKY, | |
| A. LAROCQUE, Jr., | |

PRESSE ZOUAVE.

Le Crusader (Angleterre) Semi-mensuel, abonnement, \$2.00; se publie à Londres, 18 Paternoster Row.

La Croix, (Belgique) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Bruxelles.

La Fedella, (Rome) Hebdomadaire, abonnement, 10 frs.; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.

La Vraie France, Quotidienne, abonnement, 40 frs.; se publie à Lille.

Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement, \$3.00; se publie à Trois-Rivières, Rue St. Antoine.

Manufactures françaises d'ornements d'église
220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

COULAZOU ET BEULLAC
RUE NOTRE-DAME, 220,
MONTREAL.

MAISON
COULAZOU & CIE
DE MONTPELLIER

MAISON
G. CHAMPIGNEULLE
DE BAR LE DUC

ORNEMENTS D'EGLISES,

STATUES, VITRAUX.

Succursales des deux Maisons, Lyon, Paris, Metz,
Bruxelles, Londres et Montréal.

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les ecclésiastiques que nous venons de fonder à Montréal, Rue Notre-Dame, 220, un dépôt d'ornements et d'orfèvreries d'Eglises fabriquées dans nos ateliers de Lyon et de Paris.

Nous aurons aussi le dépôt des statues religieuses et des vitraux artistiques de la Maison Champigneulle qui a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions universelles et notamment à l'exposition universelle de Rome pendant le Concile.

Messieurs les curés et les communautés religieuses qui voudront bien nous faire l'honneur d'une visite obtiendront chez nous aux conditions des prix de fabrique les modèles les plus nouveaux et du meilleur goût.

Nous arrivons en Canada sous les meilleurs auspices et avec de nombreuses lettres de recommandation de N. N. S. S., les Evêques de France avec lesquels nous sommes en relations depuis longues années, nous nous bornerons à citer celle que S. G. Monseigneur de Montpellier a bien voulu nous remettre avant notre départ.

François Marie, Antoine De Roveré De Cabrières, par la miséricorde divine et la grâce du St. Siège apostolique, évêque de Montpellier.

Certains que la Maison COULAZOU et Cie. dont le siège principal est établi à Montpellier depuis 40 ans est très honorablement connue de Nous, de tout notre clergé et du clergé des diocèses environnants, qu'elle a constamment fourni notre cathédrale et la plupart de nos paroisses de tous les objets relatifs au culte, à la satisfaction générale. Nous recommandons tout particulièrement cette maison aux membres du clergé américain. Nous sommes persuadés qu'elle justifiera pleinement la confiance qu'on voudra bien lui accorder.

† F. M. ANATOLE, Evêque de Montpellier,
Montpellier, le 24 avril 1874.

Nous soussigné, atteste que la présente lettre est authentique, et que la signature ci-dessus est véritablement celle de Mgr. l'Evêque de Montpellier.
† IGNAËE, Ev. de Montréal.

Montréal, 11 juin 1874.

Envoi sur demande de dessins modèles, photographies ou en nature au choix.

Toutes les demandes devront être adressées à M. R. Beullac, Directeur-Gérant des manufactures françaises d'ornements d'église.

220 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 18 juin 1874.

"Aime Dieu et va ton chemin"



Bulletin de l'Union-Allet

VOL. IV.

MONTREAL 25 OCTOBRE 1876.

No. 1

SOMMAIRE.

1. A NOS ABONNÉS.
2. AUX ZOUAVES : UN RAPPEL.
3. PIE IX AUX CATHOLIQUES DE MUNICH.
4. L'ÉCHO DES DEUX MONDES.
5. BONNE NOUVELLE.
6. MGR. BOURGET ET L'UNION ALLET.

7. ACTUALITÉS.
8. ÉCHOS DE ROME.
9. EXCUSES A NOS COLLABORATEURS.
10. NEUVIÈME SOIRÉE DU CASINO.
11. ANNONCES.

A NOS ABONNÉS.

Avec le présent numéro, le BULLETIN de l'Union-Allet entre dans sa quatrième année d'existence.

Humble et modeste dans ses allures, allant paisiblement son petit bonhomme de chemin, l'organe des anciens Zouaves Pontificaux croit pouvoir se rendre le témoignage qu'il n'a pas failli à sa tâche; s'il a promis peu, au moins a-t-il su remplir ses engagements.

Puis s'il va *piano*—aussi va-t-il *dritto*; espérons qu'il ira, aussi, *lontano*.

Conservé chez tous les anciens soldats du Pape, l'esprit de leur cher régiment—raffermir les liens qui doivent toujours les unir—alimenter la flamme sacrée de l'Eglise—jeter quelques étincelles de ce feu sacré dans l'âme de nos jeunes compatriotes: telle était la mission unique que s'était proposée le BULLETIN de l'Union-Allet, et tel a été l'unique objet de ses efforts depuis le mois d'août 1873.

Le BULLETIN a été fidèle à son programme et espère l'être toujours.

Notre organe n'ayant pas d'autre ressource pécuniaire que les abonnements, n'aurait pu exister sans le patronage de nombreux amis de notre Cause qui, malgré le peu d'intérêt que pourrait avoir pour eux notre journal, n'ont pas cessé d'être de fidèles abonnés; nous remercions ces amis chaleureusement; et nous les prions de vouloir bien nous continuer leur bienveillance. Nous les en prions au nom de notre Cause qui est celle de tous les Catholiques, nous les en prions au nom de Pie IX. que nous nous efforçons de faire aimer et respecter de plus en plus.

Notre passé est là pour prouver que nous n'avons en vue aucune cause politique ni aucune autre cause temporelle; nous n'existons que pour l'Eglise et son Chef.

Si nous n'avons pas d'autre mérite, nous avons au moins celui d'une BONNE ET BELLE INTENTION.

Or, une bonne intention mérite toujours d'être encouragée.

Pour le moment, nous ne demandons pas d'autre encouragement, de la part de nos abonnés, que le renouvellement de leur abonnement, en nous envoyant durant le mois prochain la modeste somme d'un dollar.

AUX ZOUAVES : UN "RAPPEL."

La force d'une association, dont les membres sont dispersés, dépend de la facilité de concentration et partant, de communication. Pour atteindre ce but important, le Bureau de Régie de l'Union-Allet a, dans sa dernière réunion, résolu de faire les plus grands efforts pour se procurer les adresses exactes de tous les anciens camarades du pays. Dans le *Bulletin* de novembre sera publiée une liste de leurs noms et adresses connues. Afin que cette liste soit aussi exacte que possible, les Zouaves sont priés d'indiquer au Bureau les changements à faire et les lacunes à combler.

Dans le moment tout présage une lutte gigantesque, probablement celle qui prépare le triomphe de l'Eglise et de l'Immortel Pie IX. Aujourd'hui les grandes choses s'accomplissent rapidement et par des voies imprévues. Qui sait si bientôt un "Appel" glorieux ne suivra ce modeste "Rappel"? Dans cette prévision, il faut se tenir à portée du clairon. Donc, chers camarades, rectifiez la position, c'est-à-dire vos adresses et celles des camarades qui pour le moment ne peuvent entendre le "Rappel."

PIE IX AUX CATHOLIQUES ALLEMANDS REUNIS A MUNICH.

Nous nous permettrons d'inviter nos lecteurs à apporter une attention toute particulière au grave et important document du grand Pontife que nous donnons ici.

Après les Livres saints renfermant ce que Dieu a révélé à l'homme, rien ne mérite plus notre respect que les paroles tombant de la bouche infallible du Vicaire de Jésus-Christ.

Or le Bref qui suit est un document du Souverain Pontife parlant comme Pape, comme Chef de l'Eglise militante, encourageant ses fidèles au combat, leur désignant les dangers les plus à redouter.

D'après Pie IX, notre plus grand ennemi est au milieu de notre camp — est dans nos rangs ; apprenons de Pie IX à le découvrir et à le bien connaître.

“ Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

“ Ce qui Nous console, chers fils, c'est cette foi qui découvre dans les persécutions un gage assuré pour les disciples du Christ, auxquels il a dit lui-même : “ Comme ils m'ont persécuté ils vous persécuteront aussi. ” Les attaques et les railleries, au lieu de vous ébranler, contribuent plutôt à vous fortifier dans la défense de la religion. La réunion que vous préparez en est présentement une preuve, car vous ne vous assemblez pas dans un autre but que pour aviser ensemble aux moyens d'adoucir les souffrances infligées aux fidèles et de détourner de plus grands maux, sans préjudice de l'obéissance due aux lois. Mais il est une conviction sur laquelle reposent le courage et les nobles sentiments qui vous accompagnent dans l'entreprise de cette œuvre difficile : c'est que la société actuelle ne peut être sauvée que par l'expiation. L'intention de satisfaire à la justice divine a donc dû être le mobile de votre œuvre, au milieu de toutes les difficultés, des soucis, des efforts et des sacrifices que vous avez pris sur vous pour la mener à bonne fin.

“ Nous vous félicitons pour la charité vraiment éminente qui anime votre intention, car c'est dans la détresse qu'on reconnaît le frère et que s'éprouve la charité, laquelle ne se cherche pas elle-même, mais souffre tout, espère tout, supporte tout, brillant de son plus bel éclat alors qu'elle s'offre elle-même en sacrifice pour autrui. Et, en effet, elles deviennent de plus en plus graves les circonstances présentes, de plus en plus lourdes et plus nombreuses les afflictions qui réclament secours et conseil.

“ Cette tâche serait plus facile à remplir, et les résultats seraient plus efficaces si tous ceux qui se louent du titre de catholiques, Nous donnaient l'assentiment de leurs convictions et des principes qu'ils confessent, ainsi que vous qui êtes ardemment attachés à la doctrine et aux sentiments de ce Siège de saint Pierre. Mais beaucoup cherchent leur satisfaction dans les biens de la terre ; c'est pourquoi ils recherchent par trop la faveur des puissants, craignant leur colère et leur résistance, sans songer nullement que l'amitié de ce monde est l'ennemie de Dieu, au point que quiconque reste attaché à l'empire de cette faveur mondaine est un adversaire de Dieu.

“ Et bien qu'ils aperçoivent de leurs propres yeux qu'aujourd'hui une lutte est engagée pour ainsi dire à la vie et à la mort, entre la vérité et l'erreur, entre le droit et la force, ils font néanmoins tous leurs efforts pour reconcilier des choses aussi contradictoires, comme

s'il pouvait y avoir communauté entre la lumière et les ténèbres.

“ Aussitôt que cette sorte d'hommes remarquent dans les ennemis de l'Eglise, fatigués par une longue et stérile lutte, un signe quelconque annonçant qu'ils désireraient un compromis : alors ils se lèvent, aiguillonnés par la “ prudence de la chair, ” ils s'en prennent aux combattants catholiques, “ accusent leurs efforts d'imprudence ” et leur imposent silence, afin qu'il n'y ait pas d'obstacles à la “ fausse paix ” qu'ils recherchent ardemment. Quoiqu'ils aient pu s'instruire par la nature même des choses et par une longue expérience, ils ne veulent néanmoins pas voir que les paroles des ennemis de l'Eglise sont des flèches, bien qu'elles puissent paraître plus onctueuses que l'huile, et ils oublient que par cette manière d'agir ils prêtent secours et s'allient à ceux qui haïssent le Seigneur.

“ On ne peut imaginer rien de plus dangereux, de plus pernicieux que cette race d'hommes qui, affectant extérieurement des apparences d'honnêteté et de piété, divisent et brisent intérieurement les forces de l'Eglise, accroissent l'audace des ennemis et excitent ceux-ci involontairement à une colère plus violente contre les vrais enfants de l'Eglise.

“ Si vous êtes en mesure d'avoir quelque influence sur eux, empressez-vous de leur faire comprendre une bonne fois quel grand dommage ils causent à l'Eglise, quelle faute ils commettent contre la religion, contre la patrie et contre leur propre salut, afin qu'ils reconnaissent la vérité et reviennent de leurs mauvaises voies. Si vous obtenez quelque succès dans cette entreprise extrêmement difficile, il aura plus d'importance que tout ce que vous obtiendrez par vos autres travaux, quelques nécessaires et utiles qu'ils puissent être.

“ Dieu, qui tient en ses mains les esprits et les cœurs des hommes, pouvant seul donner une issue heureuse à une œuvre aussi laborieuse, Nous vous recommandons à Lui de tout cœur. Nous implorons sa lumière et son aide toute puissante pour vous, et Nous vous accordons volontiers, comme présage de ces dons célestes et comme preuve de notre bienveillance toute paternelle, à chacun de vous, chers fils, Notre Bénédiction Apostolique.

“ Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 14 août 1876. De notre pontificat la trente-et-unième année.

“ PIE IX, PAPE. ”

“ L'ECHO DES DEUX MONDES. ”

Tel est le titre d'une Revue politique, littéraire et commerciale rédigée en langue française et fondée récemment à New-York. Le *Bulletin* salués avec bonheur la naissance de ce journal qui s'avance dans l'arène politique en déployant bravement un programme franchement et loyalement catholique.

Jusqu'ici le journalisme français n'était représenté dans la grande cité des Etats-Unis que par le *Courrier des Etats-Unis* et le *Messenger Franco-Américain*. Cette si-

tuation, disons-le sans détour, était pénible à tout cœur canadien français vraiment digne de ce nom ; car les deux organes précités sont, à des degrés différents, imbus des principes révolutionnaires qui ont tant fait de mal à notre mère-patrie et qui maintenant encore l'empêchent de relever les ruines de toutes sortes que depuis le commencement du siècle ils ont accumulées sur le sol de la patrie.

Il nous manquait à New-York un journal représentant la France de notre histoire, celle que nous aimons, dont nous sommes fiers d'être les enfants, la France chrétienne et catholique, la France fille aînée de l'Eglise. Cette lacune regrettable vient d'être heureusement comblée par un homme de cœur et de talent, M. Alfred M. Cotte, un français comme nous l'entendons et comme nous voudrions en voir beaucoup en Amérique.

La tâche qu'il entreprend est bien lourde, bien ardue et peut-être, hélas, bien ingrate ; mais aussi elle est bien noble, bien belle et bien nécessaire. A nous donc, Canadiens-Français, à nous surtout soldats du Pape, de seconder cette œuvre de religion et de patriotisme. Que chacun de nous devienne un abonné et un propagateur de la *Revue des deux Mondes*. Ce sera pour nous une excellente manière de continuer l'œuvre que nous avons commencée à Rome : combattre la Révolution.

BONNE NOUVELLE.

Grande et belle nouvelle ! Un des membres les plus dévoués de l'Union-Allet, qui en a été Président Général dès la seconde année de son existence, qui a toujours fait partie du Bureau de Régie, vient d'être gratifié par Pie IX d'un grand honneur.

Notre ami, M. Gustave Drolet a été fait CHEVALIER DE PIE IX.

Sa Sainteté en laissant tomber cette insigne faveur sur notre sympathique ami, n'a pu que faire augmenter en nous l'estime que nous attachons aux décorations accordées par son auguste main. L'Union-Allet eût-elle été invitée à désigner un nom pour telle faveur, que celui de M. G. Drolet serait sorti de toutes les bouches ; en effet, aucun de ses membres ne fut plus que lui, zélé, dévoué, généreux.

Aussi, n'y a-t-il qu'une voix parmi nous pour acclamer cette bonne nouvelle. Tout en priant notre ami de nous permettre de prendre la part d'honneur qui nous revient de la grande marque de distinction dont il vient d'être l'objet, nous lui demandons d'accepter nos franches et cordiales félicitations. Nous sommes convaincus que notre ami qui a si bien su se montrer en vrai Zouave Pontifical depuis huit ans, saura aussi bien se montrer vaillant et loyal Chevalier de Pie IX.

Les sentiments élevés que nous connaissons à notre honorable ami, lui feront comprendre et lui rappelleront toujours que *noblesse oblige* ; et nous sommes sûrs qu'il n'usera de l'honorifique titre qui vient de lui être conféré que pour porter plus haut encore notre devise : "Aime Dieu et va ton chemin."

L'UNION ALLET ET MGR. BOURGET.

Dimanche dernier, le 22 du courant, le Bureau de Régie de l'Union-Allet remplissait, au nom de l'Union, un devoir auprès du vieil et vénéré Prélat, jadis Evêque de Montréal, aujourd'hui Archevêque de Martianopolis *in partibus infidelium*.

Mgr. Bourget avait trop fait pour le grand mouvement des Zouaves Pontificaux en Canada. Il avait eu trop de sollicitude et d'affection envers les anciens Zouaves de Pie IX, pour que ceux-ci ne fissent point au moins la démarche d'aller lui exprimer la peine qu'ils éprouvaient en le voyant descendre de ce Siège qu'il avait illustré pendant tant d'années et lui dire qu'ils comprenaient l'étendue de leur perte en le perdant.

Notre Président Général, Mr. le Chevalier Prendergast, accompagné de tous les membres du Bureau lut à Sa Grandeur l'adresse qui suit :

A Sa Grandeur,
Monseigneur IGNAOE BOURGET,
Archevêque de Martianopolis,
Assistant au Trône Pontifical,
etc., etc., etc.

MONSEIGNEUR,

Dans la famille, il arrive souvent que les enfants se réunissent autour de leur père, pour lui exprimer la part qu'ils prennent à ses joies ou à ses tristesses. Enfants de la grande famille catholique, et grâce à votre zèle, enfants choisis par Dieu pour aller veiller pendant quelques années aux portes du Vatican, nous venons vers vous poussés par un double motif. Nous venons vous jeter ce cri du cœur : "Père, pourquoi nous avez-vous abandonnés, pourquoi nous avez-vous privés de vos soins paternels. Nous vous aimions tant et la vie était si douce sous votre direction. Grâce à votre sagesse, la vérité sur toutes les grandes questions religieuses nous était démontrée d'une main si ferme et si habile. Grâce à votre sollicitude, les embûches de l'esprit infernal nous étaient si bien signalées."

Mais il est égoïste de notre part de ne penser qu'à nous. Non, ce n'est pas un reproche, mais une plainte que nous venons vous adresser. Le Vicaire de Jésus-Christ, se rendant à vos justes prières, vous a relevé, après bien des années de labeur du fardeau de ce diocèse. Après une longue fuction sur ce continent, il vous a permis de prendre un repos que vous méritiez à tant de titres. Votre voix ne sera plus là pour nous jeter au moment du danger ce cri de la sentinelle vigilante : "Prenez garde à vous." Mais, si nous ne pouvons, Monseigneur, profiter tous les jours de vos soins paternels, nos cœurs se rappelleront longtemps celui qui fut, pendant plus d'un tiers de siècle, l'honneur de l'Episcopat canadien.

Nous profitons aussi de cette triste circonstance, Monseigneur, pour vous offrir nos plus sincères félicitations sur l'honneur insigne que le Saint-Siège vous a conféré en vous nommant Archevêque de Martianopolis. Aussi haute dignité ne pouvait être conférée à plus digne. Cette appréciation de vos longs services par le Saint-Père est pour nous une faible consolation au milieu de notre tristesse.

Nous ne représentons pas seulement ici, Monseigneur, les Zouaves de ce diocèse, mais l'Union-Allet toute entière, qui vous doit son existence et dont vous êtes le protecteur. Ce sont tous les Canadiens qui ont eu l'honneur de porter les armes pour le Saint-Siège qui vous parlent par notre bouche.

Mais si le Lieutenant du Christ sur la terre a jugé convenable de se rendre à votre demande réitérée en vous accordant votre retraite, nous espérons que le Chef Suprême retardera longtemps le moment où il vous enlèvera d'au milieu de nous. Nous espérons qu'il ne sonnera pas avant de longues années ce dernier appel où le Seigneur vous dira : "Euge, servo bono et fidelis, intra in gaudium Domini tui."

Sa Grandeur, vivement émue, laissa déborder dans une courte réponse toute l'affection dont est remplie son grand cœur pour ses "chers Zouaves," les assurant de ses vœux de bonheur et de ses prières jusqu'à son dernier soupir, et leur présageant, en récompense de ce qu'ils avaient fait pour l'Eglise, les plus riches bénédictions du ciel sur leur carrière et leurs familles.

ACTUALITES.

Dimanche dernier, au sortir de l'Hospice du Sacré-Cœur où réside Sa Grandeur Mgr. Bourget, les membres du Bureau se rendirent au Palais Episcopal pour présenter, au nom de la Section de Montréal, leurs félicitations à Sa Grandeur Mgr. E. C. Fabre, à l'occasion de son ascension sur le Siège de Montréal.

Sa Grandeur, dont on connaît la vive sympathie pour les Zouaves, accueillit ces messieurs avec une bienveillance toute affectueuse au grand salon de l'Évêché, et daigna s'entretenir longuement avec eux après la lecture de l'adresse.

Nous regrettons de ne pouvoir pas reproduire aujourd'hui cette adresse, n'en ayant pas le texte entre les mains.

Notre ancien Lieutenant, M. G. du Ribert, dans une lettre pleine de bienveillance qu'il vient de nous adresser, nous félicite et nous encourage, et assure tous ses anciens soldats et compagnons d'arme canadiens de son bon souvenir.

Merci à notre brave officier pour ses bonnes paroles—et qu'il soit assuré que nous le payons de retour dans nos pensées du cœur.

M. du Ribert, dans sa lettre nous donne aussi des nouvelles de Papa Allet ; notre brave Colonel jouit d'une parfaite santé, et comme Achille sous sa tente, attend toujours le moment de reprendre son épée ; il espère toujours qu'elle arrivera cette heure après laquelle il soupire tant.

Le Bureau de Régie accuse avec reconnaissance réception du *billet doux* de notre camarade M. Em. Tassé, Vice-Président de l'U.-A. Imaginez-vous que la lettre de notre ami contenait un chèque de vingt-cinq dollars, cadeau à la caisse de l'Union Allet !! Malheureusement notre pauvre caisse, un peu endettée dans le moment, n'a pu conserver longtemps dans ses flancs le présent de notre ami ; mais le cadeau n'en fut que plus utile et plus opportun ?

M. Gustave Drolet, voulant faire partager son bonheur et sa joie d'être chevalier, faisait quelques jours plus tard, à l'Union Allet, un don de cinquante dollars.

Voilà qui est se montrer chevalièrement riche ou se montrer richement chevalier.

Voilà ce qui s'appelle, en style de piou-piou, savoir arroser son ruban !

ECHOS DE ROME.

Santé de Pie IX et du Card. Antonelli.—Nous avons les meilleures nouvelles de la santé du Saint-Père. La santé du cardinal Antonelli, sur laquelle on avait fait courir des bruits exagérés, s'améliore sensiblement. Son Eminence est d'ailleurs admirable d'énergie et de courage et vaque, comme à l'ordinaire, à la direction des affaires.

Manifestations Catholiques.—De nombreux pèlerinages ont défilé, ces semaines dernières, par les rues de Rome.

Ce n'est pas un Quirinal, où loge Victor Emmanuel, que se dirigent ces multitudes venant de tous les points de l'Europe ; non, si Rome ne renfermait pas d'autre Souverain que le *Galantuomo*, les visiteurs seraient rares, et les rues de la Ville éternelle deviendraient vite désertes. C'est vers le Vatican qu'on se rend ainsi par centaines, par milliers ; c'est l'auguste Captif, c'est le Pape qu'on va visiter dans sa prison, dont on va baiser les pieds, à qui on va jurer fidélité et amour.

Ah ! s'il y a de grandes tristesses, de monstrueuses choses qui signalent notre époque, il y a bien aussi à côté de grandes et belles choses. Si la malice est à son comble, si l'enfer semble avoir trouvé de nouvelles forces pour combattre l'Eglise et son Chef, jamais non plus, de la part des catholiques, il y a eu pareil enthousiasme, égale manifestation de foi et d'attachement à la Papauté.

Espérons donc. Il y a de grands motifs de confiance.

Mesures et actes oppressifs des droits des catholiques.—Une circulaire du préfet de Rome, M. Bella Caracciolo, enjoint aux syndics de la province de réformer le mode de distribution des dots que de pieux fondateurs ont laissées aux jeunes filles pauvres. Or, la condition générale indiquée dans les testaments pour ce genre de fondations porte que les filles à doter soient honnêtes et pieuses et qu'elles aient déjà pris l'engagement de célébrer le mariage. Le préfet prétend que les dots doivent être aussi distribuées aux femmes mariées par devant l'autorité municipale, alors même qu'elles n'aient point célébré le mariage religieux ; et la raison invoquée par le préfet, c'est que les fondateurs n'ont pas précisé le genre de mariage qu'il faut célébrer pour avoir droit à la dot. Mais le mariage ou plutôt le concubinage dit civil n'était pas connu ou n'existait pas à l'époque de ces fondations, et certes elles ne sont pas honnêtes et pieuses les femmes qui croient pouvoir se passer du mariage religieux. Qu'importe ? Il s'agit de violer un droit des catholiques, de favoriser l'immoralité en pervertissant une institution sainte. Le moyen de s'en empêcher lorsqu'on a la force en main et la haine dans le cœur ?

Le tombeau des Machabées.—Nous avons déjà signalé les travaux que le Souverain-Pontife a fait entreprendre dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens, connue sous le nom de basilique Eudoxienne, à l'effet de construire, comme dans les grandes basiliques, une *Confession* devant le maître-autel, et d'ériger un reliquaire monumental qui contiendra les chaînes de saint Pierre. Ces travaux ont donné lieu à une découverte importante au point de vue de l'archéologie sacrée. Entre le maître-autel et l'abside, on a trouvé un sarcophage en marbre, de plus de huit mètres de longueur. Le sarcophage est orné, sur le devant, de cinq groupes en relief, dont les détails et le genre spécial permettent d'attribuer l'œuvre à un artiste du quatrième ou cinquième siècle. Les cinq groupes en relief représentent des sujets tirés du Nouveau Testament, tels que la résurrection de Lazare, la remise des clefs à saint Pierre. Mais ce qu'il y a de plus intéressant et de vrai-

ment précieux, c'est la forme même du sarcophage. Il est divisé à l'intérieur en sept compartiments, ce qui ferait supposer que les reliques des sept frères Machabées y ont été déposées, conformément à ce que l'histoire et la tradition ecclésiastique nous apprennent à ce sujet. On peut en voir les preuves dans l'ouvrage : *De Beatificatione sanctorum* écrit par Benoît XIV. Il y a quelques jours, on a trouvé dans ces mêmes fouilles de la basilique Eudoxienne une inscription antique, sur lame de plomb, où sont précisément gravés les noms des sept frères Machabées. Quant au sarcophage, l'autorité ecclésiastique a voulu qu'avant de procéder à des recherches ultérieures, il fût scellé par-devant notaire.

L'Eglise libre dans l'Etat libre.—L'interdiction des processions éprouve de la part des populations une résistance qui pourra bien forcer le ministère à laisser faire. Nulle part le peuple ne l'observe ; pour punir les coupables, il faudrait punir plus de la moitié de l'Italie. Aussi l'autorité se voit-elle obligée de fermer les yeux ; la constance des catholiques italiens maintiendra une liberté qui leur est chère et qu'on n'a aucune raison de leur enlever. " Lorsque l'Italie était esclave, dit à ce sujet l'*Unità cattolica*, nous pouvions rendre à Dieu des hommages publics ; aujourd'hui que nous sommes libres et que le Pape est indépendant, il nous faut cacher notre foi." C'est le raisonnement qui se fait partout, et qui ne mène pas à une conclusion favorable au régime actuel.

Le gouvernement italien vient de prendre possession de Saint-Pierre *in montorio*, uniquement pour signifier aux religieux franciscains qui habitent le couvent et desservent l'église, qu'ils doivent se disperser. Il a ensuite consigné l'église et le couvent à l'Espagne, qui en est propriétaire ; on verra si le gouvernement espagnol chasse les religieux.

On vient aussi de *liquider*, selon l'expression consacrée, le couvent des Pères Lazaristes de la Mission, près de la place Monte-Citorio. Le gouvernement va établir dans les jardins l'imprimerie de la Chambre des députés.

Cependant ce gouvernement, qui poursuit ainsi ses entreprises contre l'Eglise, ne vient pas à bout de rétablir la sécurité, dans la Sicile, toujours en proie au brigandage, et il est si peu sûr de sa propre existence, qu'il songe en ce moment à dissoudre la Chambre des députés, afin de se procurer par les élections la majorité dont il a besoin.

La procession du 20 septembre.—Ils avaient bien raison, les catholiques, de traiter d'absurdes et de mensonges les prétextes allégués par le ministre de l'intérieur, M. Nicotera, dans son fameux *ukase* contre les processions. A l'en croire, la salubrité et l'ordre publics étaient également menacés par les cérémonies extérieures de notre religion. Il n'était pas possible, d'ailleurs, de tolérer plus longtemps que la circulation fût entravée par l'occupation arbitraire des rues, et moins encore que des démonstrations religieuses pussent offenser publiquement les sentiments des hétérodoxes et des libéraux.

Or, toutes ces belles raisons pouvaient et devaient être invoquées à plus juste titre contre les démonstrations révolutionnaires, bien autrement bruyantes, offensantes et dangereuses que les graves et paisibles cérémonies du

culte solennel du catholicisme. Mais l'égalité des libéraux a toujours eu, on le sait, deux poids et deux mesures. Ce que les catholiques ne pourraient faire sans encourir les rigueurs des nouvelles lois, les révolutionnaires le font de la manière la plus éclatante et avec le concours et l'appui manifestes des autorités elles-mêmes.

En ce jour, triste anniversaire de l'invasion de Rome, nos septembriseurs ont organisé une immense procession à laquelle ont pris part toutes les sociétés démocratiques de Rome et du voisinage. Leurs bannières aux insignes maçonniques ont paru au milieu du cortège, et la musique municipale a marché en tête. C'est bien là une procession, une occupation arbitraire de la voie publique, une menace pour l'ordre et la salubrité dans le sens de la circulaire Nicotera ; mais c'est une offense pleine de haine et d'impiété aux sentiments des catholiques et à la sainteté de cette ville auguste qui devait pourtant rester, selon la parole des usurpateurs, " le siège respecté du souverain pontificat."

Cette procession partit, à trois heures de l'après-midi, de la place du Peuple, a parcouru le Corso et monta au Capitole. Là, en présence des ministres, des sénateurs et députés expressément invités pour la circonstance, le syndic, M. Venturi, découvrit la nouvelle inscription contenant les noms des martyrs, c'est-à-dire de tous ceux qui sont morts dans les différentes attaques que la révolution italienne a dirigées contre Rome. Une partie de ces noms figurait déjà sur les murs de la porte Pia, à l'endroit même où fut consommé le suprême attentat. On ne s'explique point une pareille impudence. Il semble que les révolutionnaires italiens auraient tout intérêt à faire oublier leur lâche et sacrilège agression du 20 septembre 1870. Hélas ! l'habitude du crime bannit celle de la pudeur, et il faut à ces misérables que le souvenir de leur félonie soit perpétué sur les murs du Capitole.

EXCUSES A NOS COLLABORATEURS.

Nous avons un mot d'explication et d'excuse à donner à nos collaborateurs ; plusieurs articles, de diverses plumes, attendent dans les cartons du Bureau de Régie, l'opportunité de voir le jour. Il semblerait que notre Journal ne paraissant qu'une fois par mois, on ne devrait jamais remettre à un numéro subséquent ce qui arrive en temps voulu pour être publié dans le plus prochain numéro, c'est vrai ; mais que faire ? Le *Bulletin* ne peut disposer que de huit pages, et tous les mois la Rédaction a en mains les matériaux de douze à quinze et vingt pages, il faut bien alors choisir, et toujours donner la préférence à ce qui est d'actualité. Voilà pourquoi, à notre grand regret, nous sommes forcés aujourd'hui de renvoyer à plus tard la suite du " *lendemain du 20 Septembre*" et de " *Monseigneur Bourget*"; pareillement, de priver encore plus longtemps nos lecteurs de plusieurs morceaux pleins d'intérêt sur Rome et touchant certains faits de l'histoire du Régiment.

Ah ! si nous pouvions avoir l'assistance d'un grand talent financier qui mit notre caisse en état de payer deux publications par mois, comme nous serions heureux de ne jamais rien laisser en arrière !

LES SOIREEES DU CASINO,
OU
DISCUSSION SUR LE SYLLABUS.

NEUVIÈME SOIRÉE.

LE PRÉSIDENT.

Eh bien ! Sergent, êtes-vous en mesure de tenir la promesse que vous nous avez fait à la dernière réunion ?

LE SERGENT.

Vous allez en juger, mon Président ; et je serais bien trompé si vous n'étiez pas satisfait. Seulement, comme ce que j'ai à dire est extrêmement sérieux et fort instructif, je demande à n'être pas interrompu pendant mon discours.

On a reproché au Pape de s'immiscer dans la politique ; eh bien, vous allez voir en quoi consiste la politique du Saint-Siège. Ce que j'ai à dire sur ce sujet, jettera en même temps un jour nouveau sur l'importance du *Syllabus*. Chacun sait que la Bulle d'Indiction du Concile Œcuménique n'appelle pas les Souverains à siéger dans cette assemblée législative. L'omission est remarquable ; elle est en effet remarquable. Elle constate implicitement qu'il n'y a plus de couronnes catholiques, c'est à dire que l'ordre sur lequel la société a vécu durant plus de dix siècles a cessé d'exister. Ce que l'on appelle le "moyen âge" est terminé. Le 29 Juin 1868, promulgation de la Bulle *Eterni Patris*, est la date de son extrême fin, de son dernier soupir. Une autre ère commence.

L'Eglise et l'Etat sont séparés de fait. L'Etat est laïque, suivant l'expression de Guizot ; libre, suivant l'expression de Cavour ; deux hypocrisies de langage enveloppant l'aveu que l'Etat, la tête de la Société, n'a plus de culte et ne veut plus en avoir. Et cela même est encore une hypocrisie, employée à couvrir une chose plus formidable et plus anti humaine, la négation de Dieu.

C'est fait, et ce n'est pas un bien. L'Etat l'a voulu, non l'Eglise. L'âme et le corps ne sont plus unis. Quant à la condition civile, l'Eglise est présentement une âme sans corps, et l'Etat quant à la condition religieuse, un corps sans âme. Du côté de l'Etat, plusieurs assurément s'en félicitent ; mais dans l'Eglise, plusieurs en éprouvent une joie qui n'est pas selon la sagesse. Que les uns et les autres se hâtent, ils auront peu de temps. D'étranges fatigues vont suivre. Il s'agit de déblayer et de réédifier, et les ouvriers ne s'entendront pas. Heureux ceux qui choisiront le bon labeur !

Le moyen âge finit comme il a commencé, dans le chaos. Voici que la matière sociale est redevenue ce qu'elle était à l'aurore de Charlemagne, et rien n'annonce qu'un nouveau Charlemagne soit proche, ni qu'un nouveau peuple de Charlemagne soit formé. Car Charlemagne, dans sa grandeur, n'a été, comme d'autres dans leur infirmité, qu'une expression de la chose générale.

Inanis et vacua, la poussière, la boue, le *caput mortuum* d'un monde écroulé, c'est ce qu'avait laissé l'Empire romain. C'est l'Etat dans lequel une saison de batailles, et moins encore, quelques vils forfaits peuvent précipiter l'Europe. Un tour de clef à donner par quelques mercenaires, et la lumière toute matérielle de ce temps est éteinte partout. Alors les monstres pullulent, la terreur et les superstitions envahissent la terre, la force appartient absolument à la colère ignorante, à l'orgueil, à la volupté. Des cloaques sur lesquels sont bâtis nos académies, un nouvel islamisme peut instantanément surgir et engouffrer les derniers restes de la civilisation.

Qui sonde le temps et n'y trouve pas ces épouvantes ? Nous cependant, sans espérance, aucune aux choses d'aujourd'hui, nous ne craignons pas pour l'avenir. Le *fiat lux* a retenti, une création va lentement sortir de cette mort.

Le même rameau qui fut planté à Nicée et qui donna tant de fruits magnifiques, va être planté au Vatican par les mêmes mains ; l'arbre deviendra plus grand et plus fécond encore, il ombragera la terre.

L'œuvre du moyen-âge fut l'ébauche d'une pensée de Dieu que Dieu n'abandonnera pas, et le résultat d'une attente du genre humain à laquelle le genre humain ne renoncera pas : l'unité, la liberté dans l'unité, l'unité et la liberté par la justice, la justice possible et douce par la charité, et tous ces biens découlant de la vérité.

Une aspiration à l'unité se trouve au fond de toutes les entreprises de domination universelle, et c'est l'éternel qui en a fait le passager succès. Par là, le cœur des peuples se trouve secrètement d'accord avec l'ambition des conquérants. *Un seul troupeau, un seul pasteur !* Cette parole de Dieu révèle le secret le plus profond des peuples, le seul secret politique du genre humain.

Mais il n'y a de domination et de monarchie universelle possible que celle de Dieu. Cet autre secret, volontairement ignoré de l'ambition humaine, fait avorter les desseins les mieux conçus et les plus favorisés.

L'ambition humaine ne veut travailler que pour elle-même, elle succombe, et ses chutes marquent un pas de plus que fait le dessein éternel.

La constitution du monde, telle que l'avait conçue l'Eglise, institutrice de Charlemagne, c'était l'empire de la vérité ; un empire de lumière et de justice, parce qu'il devait être un empire d'amour, l'empire de Dieu, le SAINT EMPIRE.

Charlemagne, clôturant l'assemblée nationale de 802, à Aix-la-Chapelle, dit aux députés : " Ecoutez, bien-aimés frères : nous avons été envoyés ici pour votre salut, afin de vous exhorter à vivre selon Dieu, et de vous conduire en ce monde selon la justice et la miséricorde."

La Justice et la Miséricorde ! l'amour de Dieu était donc au sommet de l'édifice, tenant le glaive qui affranchit, disposant du glaive qui déchire ; car on ne peut affranchir la vérité qu'en déchirant le voile d'erreur, et il n'y a point de victoire sans combat. Il s'agissait de donner à Jésus-Christ, c'est-à-dire à la justice, à la liberté, à l'amour, tout le monde connu et tout le monde à découvrir, d'affermir la paix dans cet empire de la paix, de maintenir l'unité dans cet empire de l'unité. L'esprit dirigeait la force, la jugeait, la reprenait, l'astreignait à faire l'unité sans léser la justice, sans opprimer la faiblesse, sans offenser l'amour.

La force, toutefois, n'était pas humiliée. Elle est une chose de Dieu ; une chose, dans son ordre, grande et sainte. Elle était environnée de droits et d'honneurs, sacrée pour accomplir sa fonction légitime, libre quoique subordonnée, suivant les conditions qui régissent l'union de l'âme et du corps. L'âme doit faire obéir le corps ; elle n'a pas le droit de le détruire. Le prince n'était ni un tyran déifié ni un employé misérable. Ministre de Dieu pour le bien, il pouvait beaucoup faire, beaucoup exiger, mais il devait garder la loi de Dieu, la justice, la charité, l'amour, et obéir à l'esprit.

Tel est le sens général des lois carlovingiennes, toutes rédigées dans les Conciles, où la puissance temporelle était appelée et consultée.

Ce glorieux idéal ne fut pas atteint. La félonie de la puissance séculière en détourna le monde. Il ne fut pas non plus toujours violé. La première ferveur passée, il y eut encore de beaux élans, de nobles efforts, d'admirables retours.

Jusqu'au dernier siècle, le pouvoir se prétendit chrétien ; voulut quelquefois l'être, et, contraint par la foi persévérante des peuples, resta officiellement dans l'Eglise.

A travers les déchirements, en dépit des apostasies, l'édifice de la civilisation européenne se maintint, multiplia ses triomphes et ses merveilles.

On vit, disaient eux-mêmes les philosophes du dernier

siècle, un ensemble de justice, d'humanité, de douceur, de liberté, de lumière, dont le monde n'avait jamais joui. L'Europe se délivra du paganisme, enferma l'islamisme dans la prison de volupté où il achève de se dissoudre, borna le protestantisme qui allait l'envahir, traça au moins les chemins de l'unité. Plus fidèle à l'Eglise, moins ingrate envers les bienfaits du Christ, elle eût pu facilement faire rayonner la croix sur le monde entier, et toute terre serait aujourd'hui chrétienne, c'est-à-dire libre, affranchie des ténèbres, des idoles et des tyrans.

La loi de salut pour les peuples qui ont reçu la lumière du Christ n'est pas seulement de la conserver, mais de la propager.

Leur force, leur splendeur, leur vie, leur décadence, sont en raison de l'obéissance qu'ils rendent à cette loi ou du mépris qu'ils osent en faire. Toute prospérité qui vient d'une autre cause n'est que la vengeance divine; cette vengeance se retournera contre les instruments qui l'ont servie, et les brisera par d'autres instruments qui seront brisés à leur tour. L'Europe est sur le bord des abîmes pour n'avoir pas étendu au monde le bienfait de l'unité, et pour n'avoir pas su le conserver elle-même.

Ce que l'Eglise lui avait procuré par son inextinguible foi et par son invincible patience, elle le perd, elle le rejette, elle demande au sabre de lui en fournir une abominable parodie. Ce qu'elle ne veut plus recevoir du Christ, elle l'attend de César. Vaine attente! César ne porte pas la lumière, César n'a pas l'amour. La force ne fera pas ce que la lumière et l'amour auraient fait. Elle unifie, elle n'unit pas. Sous les étreintes de la force, on verra mourir les patries, on ne verra pas naître l'unité.

Mais l'Eglise est là, toujours indéfectible dans sa foi, toujours invincible dans sa patience. Vaincue, elle demeure entière. Bannie, enfouie pour ainsi dire, elle travaillera sous le sol, elle tracera un plan agrandi; elle est à l'œuvre. Ce qui s'est séparé d'elle a croulé. Ce qui aura été élevé sans elle croulera, et le même tremblement de terre emportera ces œuvres éphémères et mettra au jour les assises déjà posées du nouvel édifice.

Oui, l'ancien édifice a croulé; oui, il a croulé par l'infidélité des hommes aux desseins de Dieu, qui était de lui donner les dimensions du monde et de l'humanité. Et l'humanité a été à ce point infidèle à son instinct même, ou plutôt elle l'a laissé pervertir, car elle cherche encore ce qu'elle abandonne. Mais l'Eglise, en qui les desseins de Dieu ne sont jamais méconnus et en qui les instincts de l'humanité régénérée ne sont jamais pervertis, l'Eglise demeure vigilante, douce et indomptable. Lors, que tout croule, sa main patiente s'avance déjà pour mieux rebâtir.

Relisons les paroles du Saint-Père, traçant le programme du Concile; mais pour en savourer la sérénité vraiment divine, considérons les circonstances où elles sont prononcées.

La tempête est partout. Jamais l'Eglise ne fut plus déstituée de la puissance humaine. Aux premiers temps elle avait affaire à l'ignorance, non pas à la perversité de l'ingratitude; elle était une folie que l'on voulait empêcher de grandir, non pas une puissance que l'on voulait achever d'abattre; ses ennemis n'étaient pas comme aujourd'hui parricides, ils n'avaient pas à se venger de dix-huit siècles de bienfaits.

Pour lutter contre cette fureur triomphante, plus de royaume catholique, plus de peuple chrétien, plus de force intelligente de son devoir! Ce que les uns ont voulu oublier, les autres ont à l'apprendre, et une conjuration toute puissante veut qu'ils l'ignorent de plus en plus. Aux yeux de ces foules qui obstinément honorent et aiment encore Jésus-Christ, l'Eglise est une chose vieille et diffamée, une institution des hommes qui a fait son temps et dont le monde peut et doit être affranchi.

C'est en présence de ces haines, de ces préventions, de ces aveuglements et de ces attiédissements que Pie IX élève la voix.

Humble et docile comme Pierre au commandement du Maître, tranquille et souverain en présence de la tempête comme le Maître lui-même, il entre dans sa dictature, il commande:—

Ce Concile œcuménique aura donc à examiner avec le plus grand soin et à déterminer ce qu'il convient le mieux de faire, en ces temps si difficiles et si durs, pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour la beauté du culte divin, pour le salut éternel des hommes, pour la discipline du clergé régulier et séculier et son instruction salutaire et solide, pour l'observance des lois ecclésiastiques, pour la réformation des mœurs, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, pour la paix commune et la concorde universelle. Il faudra aussi travailler de toutes nos forces, avec l'aide de Dieu, à éloigner tout mal de l'Eglise et de la société civile; à ramener dans le droit sentier de la vérité, de la justice et du salut, les malheureux qui se sont égarés; à réprimer les vices et à repousser les erreurs, afin que notre auguste religion et sa doctrine salutaire acquièrent une vigueur nouvelle dans le monde entier, qu'elle se propage chaque jour de plus en plus, qu'elle reprenne l'empire, et qu'ainsi la piété, l'honnêteté, la justice, la charité et toutes les vertus chrétiennes se fortifient et fleurissent pour le plus grand bien de l'humanité.

A ce langage, ceux qui ont compté voir la fin de l'Eglise doivent se résigner à ajourner leur espérance.

On a pu depuis un siècle, l'on peut en ce moment même étudier les puissances qui meurent et suivre sur leur visage et dans leur voix le progrès de l'agonie: elles ne parlent pas de la sorte, elles n'ont ni cette affirmation de leur droit, ni cette souveraine application à leur devoir.

On comprend aussi pourquoi le Pape n'appelle pas au Concile, suivant l'usage observé à Trente, les dépositaires du pouvoir temporel.

Quelle place y tiendraient-ils, et quel rôle leur pourrait être assigné dans ce programme du gouvernement des esprits et des mœurs? Qu'oseraient-ils faire pour l'objet du Concile, pour la plus grande gloire de Dieu, pour l'intégrité de la foi, pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, enfin pour le salut éternel des hommes? Ils n'ont plus le droit de parler aux hommes de leur salut éternel; ils ont délaissé cet intérêt, ils ne le comprennent plus on lui sont contraires. Comme individus; s'ils veulent rester catholiques, ils sont dans la même condition que leurs frères, la condition de l'égalité parfaite; ils ont à recevoir et à exécuter la même loi, avec les mêmes avantages, sous les mêmes peines; ils ont le choix de se sauver ou de se damner.

Comme représentants de l'Etat, ils représentent une chose qui n'est plus dans l'Eglise et qui n'y veut plus être. Pourquoi, dès lors, l'Eglise les consulterait-elle sur sa législation, sur les lois qu'elle fait pour elle-même, pour le salut des fidèles dans la situation présente, pour le salut du monde dans l'avenir? Il n'y a pas d'assimilation possible entre le roi d'Italie, par exemple, et Charlemagne; et si pourtant ce prince demandait d'entrer au Concile, que pourrait lui répondre le Pape, sinon ce que notre Saint Louis captif répondait au Sarrasin qui voulait être armé chevalier: *Fais-toi chrétien!*

Rois par la grâce de Dieu, ils le disent, c'est vrai; et la croix est encore sur leurs couronnes; ils rendent à l'humanité chrétienne ce dernier hommage, comme à une fille de roi qui n'était pas née pour passer aux bras des étrangers et gens d'aventure, et qui ne peut être épousée que par des hommes de son culte, c'est-à-dire de sa condition. Mais, enfin, ce n'est qu'une formule, un vain décor, dont l'Eglise ne se peut plus contenter. Rois par la grâce de Dieu pour dresser des théâtres, pour viser des blasphèmes et des obscénités, pour fonder des lieux de plaisir, pour décréter des guerres de brigandage, pour déchirer le corps du Christ et jeter le sort sur la robe sans couture! Rois par la permission de Dieu, à la bonne heure, et ce n'est une grâce ni pour les peuples, ni pour eux-mêmes!

L'Eglise ne lese xpulse pas, mais elle constate qu'ils

sont dehors. Elle a suffisamment attendu, elles les a suffisamment pressés de rester, elle a assez prié, assez pleuré, assez souffert, assez enduré de coups perfides, d'injures et de blessures qui eussent été mortels si elle pouvait mourir. La rupture est déclarée, elle s'y plie : cette rupture lui donne le monde à reconstruire, elle s'y met.

Certes, la situation est humainement pleine d'angoisses et de péril. C'est l'entrée du désert où, durant quarante années, le peuple de Dieu dut errer pour se refaire lui-même, échapper à la servitude des idoles, perdre les mœurs de l'Égypte et mériter de garder en dépôt la lumière du monde. A prendre pareille résolution, à se jeter dans ce refuge laborieux, il fallait l'inspiration de Dieu et l'obéissance, la grandeur morale de Moïse. L'on peut prévoir des poursuites acharnées, des catastrophes qui n'épargneront rien. Mais nous avons à notre tête plus que Moïse, et devant nos pas mieux que la colonne de feu : Nous avons Jésus-Christ et la croix et le jour. Cette lumière dont le monde sera privé, ne cessera pas de luire pour nous.

A vrai dire, en fait d'avantages matériels, ceux d'entre nous qui n'ont pas pris avec eux mêmes le conseil d'abjurer plus ou moins, ne feront qu'un léger sacrifice.

Comme l'Etat est hors de l'Eglise, nous n'avons plus guère de place dans l'Etat. Que sommes-nous en France, nous autres catholiques ? Peuple conquis, purs et simples contribuables, rien autre chose. L'Etat n'a plus de postes supérieurs un peu actifs où il nous puisse appeler.

Se figure-t-on un catholique, de ceux qu'on appelle *cléricaux*, devenant ministre ou seulement préfet, et restant *clérical* ? Quels cris, si l'Etat faisait cette offense à l'opinion, cette déchirure à l'unité ! L'opinion non plus ne veut pas de nous. Elle ne veut pas de nos pensées, de nos doctrines, de nos lois, de notre art. Le signe de la Bête n'y est pas. On ne veut de nous que notre argent et notre sang. Nous les donnerons, nous acquitterons cette dette administrative, mais nous réserverons nos âmes. Et nous, au moins, nous aurons des âmes ; nous aurons cette ressource pour la liberté, pour la patrie, et pour le genre humain !

Ce qui va se passer n'est pas inouï. Noé l'a vu. Mais l'Arche de Noé était fermée, la barque de Pierre est ouverte. Pierre a entendu la voix qui lui dit de prendre le large : *Duc in altum*, coupe les amarres, quitte ces rivages devenus des écueils, va en haute mer ! Le pêcheur d'hommes jettera son grand filet dans les grandes eaux battues de tous les vents, et les enfants de l'Eglise recueilleront les enfants de ce beau vaisseau de l'Etat, réduit bientôt à précipiter ses engins de mort impuissants contre le courroux du ciel, ses passagers formés de sédition et d'esclaves.

Tous ne voudront pas périr, beaucoup élèveront les mains comme ceux qui furent sauvés au moment du déluge ; car le déluge fut aussi une miséricorde de Dieu.

Quoiqu'il arrive, en dehors de l'Etat comme dans l'Etat, l'Eglise conservera ses lois, conservera ses vérités. Elle n'aura pas une vérité du lendemain, elle ne déclarera pas caduque une vérité d'hier. Quelles que soient la fureur et la durée de la tempête, rien de cet ensemble divin ne tombera dans le gouffre, rien ne sera altéré. C'est le pain de l'avenir, l'espoir de la future moisson : l'Eglise prendra soin que le grain reste pur.

Ici, les partisans des "libertés de perdution," disposés peut-être à se réjoindre autrement qu'il ne faut des ruptures présentes, se verront détrompés. Les idées errantes seront sévèrement rappelées au giron. A bord des navires, il y a un ordre pour la tempête, comme il y a un ordre pour le combat, et la discipline est plus stricte et veut être plus obéie quand le péril est plus grand.

Ce n'est pas pour établir la division que les concordats

seront détruits, mais pour rétablir l'unité ; il ne s'agira plus d'alliances, il s'agira de conquêtes,

Et si l'on ose jeter plus loin les yeux dans l'avenir, par-delà les longues fumées du combat et de l'écroulement, on entrevoit une construction gigantesque et inouïe, œuvre de l'Eglise qui répondra par des créations plus belles et plus merveilleuses au génie infernal de la destruction. On entrevoit l'organisation chrétienne et catholique de la démocratie. Sur les débris des empires infidèles, on voit renaître plus nombreuse la multitude des nations, égales entre elles, libres, formant une confédération universelle dans l'unité de la foi, sous la présidence du Pontife romain également protégé et protecteur de tout le monde ; un *peuple saint* comme il y eut un *saint Empire*. Et cette démocratie baptisée et sacrée fera ce que les monarchies n'ont pas su et n'ont pas voulu faire : elle abolira partout les idoles, elle fera régner universellement le Christ ; *et fiet unum ovile, et unus pastor*.

L'homme infidèle a déchaîné la tempête et veut qu'elle déracine l'arbre de vie. Dieu a fait à la tempête un autre commandement : il lui ordonne d'enlever les graines fécondes et de les répandre sur toute la terre. La tempête obéira. Contre l'attente de l'homme, elle ne sera qu'un semeur plus puissant de la vérité.

Joseph de Maistre disait : " Nous serons broyés, mais pour être mêlés. " Et pourquoi serons-nous mêlés ? pourquoi Dieu permettra-t-il ce broiement, ce sang, ces larmes ? Pour en faire simplement, comme les hommes, de la boue ? Dieu ne fait pas de la boue, il fait du ciment, un ciment divin et éternel, dont il construit son édifice.

Voilà ce que j'avais à dire sur la politique du Saint-Siège et sur le sort des gouvernements modernes qui décorent du nom de *progrès* leur résistance au *Syllabus*, et leur athéisme politique. J'ai remarqué avec plaisir que notre ami José n'a point fermé l'œil et paraissait m'écouter avec une extrême attention.

LE ZOUAVE JOSÉ.

C'est vrai, Sergent : mais savez-vous que j'ai mes doutes sur cette belle tirade ? Malgré la bonne opinion que j'ai de vous, n'empêche qu'il me semble que vous n'en êtes point l'auteur. Qui donc pourrait sommeiller en entendant l'écho de cette voix vibrante comme le clairon pendant la bataille ? Seul, si je ne me trompe, Veuillot peut penser et écrire de la sorte.

LE SERGENT.

Vous ne vous trompez pas, camarade : c'est bien l'illustrateur de *Rome pendant le Concile* que vous venez d'entendre. C'est une agréable surprise que je vous ménageais, et je suis heureux de voir que mon remède a produit l'effet que j'en attendais.

LE ZOUAVE JOSÉ.

Merci du remède ; j'en garderai la recette.

LE ZOUAVE GEORGE.

Vive Veuillot !

LE ZOUAVE HENRI.

A la bonne heure ! voilà nos deux malades guéris. Ce n'est pas la première cura opérée par Veuillot, et ce ne sera pas la dernière, j'imagine.

LE PRÉSIDENT.

Le Sergent vient de nous donner un vaste sujet de réflexions dont nous ferons tous notre profit, je l'espère.

La séance est levée.

ANNONCES.

J. MONIER,
Sténographe,
BUREAU : 3 COTE DE LA PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

"NOS CROISÉS"

OU
*Histoire anecdotique de l'expédition des Volontaires
Canadiens à Rome.*

POUR LA DEFENSE DE L'EGLISE

chez

FADRE ET GRAVEL, LIBRAIRES EDITEURS

No. 219, Rue Notre Dame, Montréal.

GUSTAVE A. DROLET

AVOCAT

No. 41,—RUE ST. VINCENT,—No. 41.
MONTREAL.

THOMAS CORRIVEAU

AVOCAT

LAMBTON, P. Q

HENRI DESJARDINS

MEDECIN

45, RUE ST. ANTOINE, MONTREAL.

D. DESNOYERS, M. D.,

TREMONT, CORNER ELLIOT ST., BOSTON.

Over Parker's Drug Store

E. H. RICHER

LIBRAIRE

RUE CASCADES, ST. HYACINTHE

N. RENAUD ET Cie.

MARCHANDS DE FARINE, GRAINS ET PROVISIONS

34, RUE DES ENFANTS TROUVÉS

MONTREAL.

LEON DESCARRIES

EPICIER

675, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL

L. B L A N C H A R D

MARCHAND

SHERBROOKE.

GASPARD BOURGEOIS

MARCHAND-EPICIER

Encoignure des Rues Ste. Catherine et Seaton
MONTREAL.

HILAIRE THERIEN

GRANDE MANUFACTURE DE

CAROSSES ET VOITURES EN TOUT GENRE

RIVIERE DU LOUP (en haut).

ANNONCES.

J. G. W. MCGOWN
AVOCAT
No. 23 RUE ST. VINCENT No. 23
MONTREAL.

CEUVRE DES VIEUX PAPIERS.

AU PROFIT DU DENIER DE ST. PIERRE.

On recevra avec reconnaissance tous les vieux papiers, vieux livres et cartons au Casino, 31 Rue Côté. Le port sera payé pour tout ballot au-dessus de 100 livres.

ADRESSER AU GÉRANT DU CASINO,

31 Rue Côté,

MONTREAL.

LE "CRUSADER",

Organe de la Ligue de St. Sébastien.

LONDRES ET DUBLIN.

Abonnement pour le Canada (y compris frais de poste) - - - - \$2.00.

Prière d'adresser : nom, prénom et adresse avec le montant de l'abonnement au soussigné qui est autorisé à représenter la Ligue en la Puissance du Canada.

ALF. LAROCQUE,

Chev. de Pio IX.

Au "Casino" ou au
No. 291 rue Dorchester, Montréal. }

"THE CRUSADER",

Devoted to the Restoration of the temporal power of the Pope, issued by the League of St. Sebastian.

LONDON AND DUBLIN.

Per annum (for the Dominion prepaid) - - - - - \$2.00.

Please send name and address to undersigned who is authorized to represent the League in the Dominion.

ALF. LAROCQUE,

Knight Pius IX.

Address "Casino" 31 Côté Street or }
291 Dorchester St., Montréal. }

ST. MICHAEL'S ASSOCIATION

FOR THE RELIEF OF PONTIFICAL
ZOUAVES

PRESENTLY UNDER ARMS IN SPAIN

And Wherever, in the Future, they may be Fighting for the Holy Father, and for the Liberties of the Church.

EXECUTIVE COMMITTEE IN NEW-YORK.

JOHN D. KEILEY, Jr., *Chairman.*

JOHN McANERNEY, Jr., *Recording Secretary.*

HAROLD HENWOOD, *Corresponding Secretary.*

PATRICK FARRELLY, *Treasurer.*

The object of this Association is to afford aid to the wounded, or otherwise suffering, Pontifical Zouaves, and other Crusaders, who now are, or may hereafter be, in arms, under lawful authority, fighting for the liberties of the Pope, and of the Catholic Church.

Contributions, large or small, given as marks of sympathy for these armed Champions of Religion, will be gratefully received, and acknowledged, publicly or privately, according to request. They may be addressed to any of the Members of the Committee at

LOCK BOX 487, NEW-YORK CITY.

ANNONCES.

L. P. HEBERT,
ARTISTE, SCULPTEUR, DESSINATEUR,
EXÉCUTANT
STATUES, BUSTES ORIGINAUX,
PORTRAITS AU CRAYON.
7,—RUE SAINT DOMINIQUE,—7,
MONTREAL.

A. GUY
NOTAIRE
SOUTH DURHAM
COMTÉ DRUMMOND.

ADOLPHE LAMARCHE,
MÉDECIN,
No. 638—RUE ST. JOSEPH,—No. 638,
MONTREAL.

L. E. OLIVIER,
MÉDECIN,
ST. FERDINAND D'HALIFAX, P. Q.

HERMENEGILDE FORTIER,
H. C. S.,
No. 33 RUE ST. VINCENT, No. 33,
MONTREAL.

ONES. AUGER,
H. C. S.,
No. 122—RUE CRAIG,—No. 122,
MONTREAL.

J. A. CHAGNON, AVOCAT,
De la Société Cabana & Chagnon,
SHERBROOKE, P. Q.

J. P. MARION
NOTAIRE
34, RUE ST. JACQUES, MONTREAL
Agent d'Assurance sur la Vie—Boite 230½, P. Q.

A. PICHE,
MEDECIN,
No. 165, RUE ST. CONSTANT, MONTREAL.

J. H. GUILLET,
CONSTABLE,
No. 56 Central Street, room 6
LOWELL, MASS.

A. BENJAMIN CHERRIER
PROPRIETAIRE-EDITEUR
DU "QUEBEC DIRECTORY"
QUEBEC.

INFIRMERIE DE CHEVAUX
ET
ETABLISSEMENT VETERINAIRE
J. A. COUTURE

Médecin Vétérinaire du Collège McGill.

BUREAU: 313½, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL
Ouvert de 8 hrs. A. M., à 7 hrs. P. M.

ANNONCES

"JOURNAL DES TROIS-RIVIERES"
Journal Catholique
GEDEON DESILETS
REDACTEUR-PROPRIETAIRE
Bi-hédomadaire; se publie aux Trois Rivières,
abonnement. \$3.00.

C. G. DUROCHER
ARTISTE-PHOTOGRAPHE
ST. HYACINTHE.

ELIE D. BRUNELLE
MERCIER ET EPICIER
VILLE ST. GERMAIN DE REMOUSKI.

A. A. FORGET
AVOCAT
HAM SUD, P. Q.

ARISTIDE CHAMPAGNE,
MÉDECIN,
ST. ANICET.

P. A. ALLARD,
MÉDECIN,
No. 326,—RUE ONTARIO,—No. 326,
Vis-à-vis l'Eglise du Sacré-Cœur,
MONTREAL.

L. M. BRUNET
MÉDECIN
SALABERRY DE VALLEYFIELD
P. Q.

N. J. PINAULT
DOCTEUR EN MEDECINE
RUE SAINT GERMAIN
RIMOUDI.

EDWIN HURTUISE
Agent pour le Département Français Assurance Royale,
MONTREAL.

EMERY PERRIN,
DE T. & E. PENNIN,
MARCHANDS,
HULL, PROVINCE DE QUEBEC.

NOÉ RAYMOND
MARCHAND
ST. HYACINTHE.

THEODORE SAUVAGEAU
MARCHAND A COMMISSION
58, RUE ST. FRANCOIS XAVIER, 58,
MONTREAL.

P. ACHILLE BOURGET
EPICIER
VILLAGE LAUZON, LEVIS.